

MOE - Comment rouvrir une situation de travaux ?

Matthew WRAY - 2026-05-27 - [Situations de travaux / Notes d'honoraires](#)

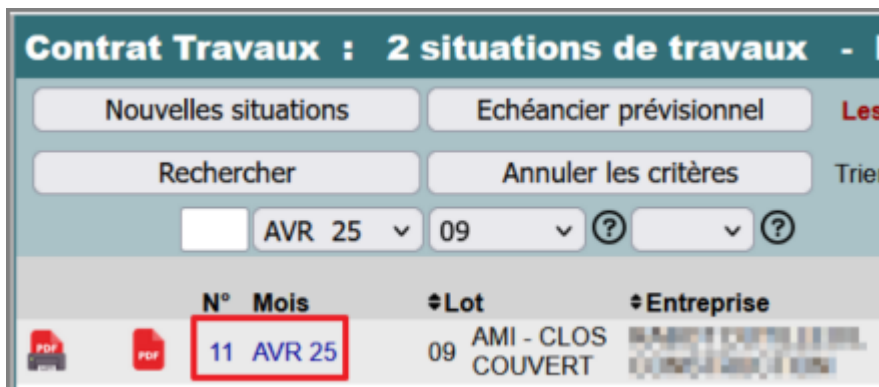
Si une entreprise n'a plus la possibilité de saisir son avancement et de valider sa situation c'est sans doute dû au dépassement du délai de demande d'acompte.

La fin de ce délai est indiquée en haut de la situation :

Pointage de l'avancement par **GROUPES MOBILISÉ** depuis le 20/04/2025
 Situation initiée par **XXXXX**. **Date limite de la demande : 20/05/2025**

Pour la modifier et rendre la main à l'entreprise sur sa saisie d'avancement et sa demande d'acompte, suivez les étapes 1 à 3 ci-dessous.

1) Ouvrir la situation (N° ou Mois dans la liste) :



Contrat Travaux : 2 situations de travaux - 1			
Nouvelles situations		Echéancier prévisionnel	
Rechercher		Annuler les critères	
	AVR 25	09	?
N°	Mois	Lot	Entreprise
11	AVR 25	09 AMI - CLOS COUVERT	XXXXX

2) Cliquer Modifier informations :

Pointage de l'avancement par **GROUPES MOBILISÉ** depuis le 20/04/2025
 Situation initiée par **XXXXX**. Date limite de la demande : 20/05/2025

Entreprise	:	XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX
Lot	:	09 - AMI - CLOS COUVERT
Situation N°	:	11 - AVRIL 2025
Marché HT	:	€
Travaux modificatifs HT	:	0.00 €
Marché + Travaux modificatifs HT	:	€
Retenue de garantie 5 %	:	€

Modifier informations

3) Saisir une date à venir et enregistrer :

Entreprise	:	SAINT-PIERRE, MAIRIE - BREST
Lot	:	09 - AMI - CLOS COUVERT
Situation N°	:	11 ▾ Avr. 2025 ▾
Date situation	:	30/04/2025
Date limite demande d'acompte	:	31/05/2025
Titre	:	SITUATION MENSUELLE DES TRAVAUX
N° interne de facture	:	
Taux de TVA	:	20 % ▾
Observations	:	
DGD	:	<input type="checkbox"/>
Déblocage retenue de garantie	:	<input type="checkbox"/>

NB : si vous supprimez la date limite, la situation reste verrouillée pour l'entreprise.